

Présidence

1 place de l'Yser - BP 71022  
59375 DUNKERQUE Cedex 1

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale

Aux

Personnels de l'ULCO

Cher(e)s collègues,

Avant toute chose, j'espère que vous vous portez bien ainsi que ceux qui vous sont chers et j'espère que vous parvenez à supporter au mieux un confinement que nous souhaitons-le tire à sa fin.

Depuis le 16 mars dernier, l'ULCO a activé un plan de continuité de ses activités (PCA) pour traverser au mieux la terrible crise sanitaire du COVID-19 que nous connaissons tous. Par votre implication et votre conscience professionnelle, l'université a pu poursuivre les activités déclarées prioritaires dans son PCA tel que la poursuite des enseignements à distance, la paye de ses personnels permanents mais aussi le soutien à nos étudiants les plus précaires.

L'allocution du président de la République du 13 avril dernier, le plan de déconfinement global présenté le 28 avril par le Premier ministre et sa déclinaison au sein de notre ministère de tutelle nous amènent à nous projeter collectivement vers la prochaine date du 11 mai 2020.

Au PCA doit donc succéder un plan de reprise des activités (PRA) pour envisager les conditions et les modalités de cette reprise. Celle-ci dépendra énormément de la situation sanitaire nationale mais aussi locale. Le PRA de l'ULCO, présenté aux membres du CHSCT le 4 mai 2020, repose sur deux points fondamentaux à mes yeux : **une reprise que je veux progressive et garantissant la santé de tous nos personnels.**

La reprise des activités se fera donc progressivement à partir de priorités remontées par chaque composante et service. Durant la 1<sup>ère</sup> phase (entre le 11 et le 31 mai) du PRA, le télétravail devra être privilégié et les agents concernés par une activité en présentiel seront ceux exerçant des activités prioritaires de l'ULCO ne pouvant être exercées à distance. Le 11 mai prochain ne seront présents que la cellule de crise COVID-19, les VP directeurs de site et les directeurs de composante (IUT, EILCO et ISCID-CO) accompagnés de leur responsable administratif et des équipes logistiques. Ils s'assureront que les conditions sanitaires permettront un redémarrage des activités sur leur site respectif. A partir du 12 mai 2020, le redémarrage des activités se fera sur les sites aux endroits où les activités auront été déclarées prioritaires et lorsque les équipements de protection seront mis à disposition en nombre suffisant.

## Présidence

1 place de l'Yser - BP 71022  
59375 DUNKERQUE Cedex 1

La garantie de la santé des personnels de l'université est une valeur cardinale avec laquelle je ne transigerai pas. Par conséquent, le retour sur site des personnels se fera en tenant compte des paramètres suivants :

- Un nettoyage de l'ensemble des locaux préalablement à la réouverture du bâtiment sera programmé avec nos prestataires actuels. Il sera complété par un nettoyage spécifique quotidien une fois la reprise des activités effective ;
- La situation des personnels au regard des catégories dites à risque vis-à-vis du coronavirus (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14008>). En lien avec le médecin de prévention et le cas échéant, le médecin traitant, une procédure permettra de se déclarer pour éviter toute prise de risque inutile ;
- La disponibilité suffisante des équipements de protection individuels et collectifs. Malgré la très forte tension actuelle sur ce type de fourniture, le bureau COVID-19 travaille actuellement à centraliser les commandes de masques, gants, gel hydro alcoolique et parois plexiglas pour accompagner ce redémarrage des activités ;
- Le respect strict des gestes barrières au sein des locaux universitaires nous obligera probablement à effectuer des adaptations de certains espaces de travail voire à des aménagements des organisations de certains services (rotations entre les personnels...) ;
- Enfin, le retour des agents sur site se fera en fonction de l'évolution de la situation sanitaire locale et de la circulation du virus sur le territoire.

Des fiches de consignes sanitaires seront aussi très largement diffusées dans les composantes et services. Des fiches réalisées par la direction des ressources humaines permettront d'encadrer administrativement la situation des personnels durant le PRA.

Par ces informations, j'espère rassurer chacun d'entre vous sur les conditions du redémarrage des activités de l'ULCO. Je sais compter sur le sens des responsabilités de tous nos personnels pour contribuer ensemble à la relance des activités de notre université.

Hassane SADOK

